

Le Guichet Unique de l'Habitat en Pévèle Carembault

C'est quoi ?

Le Guichet Unique de l'Habitat vous accompagne dans **vos travaux d'amélioration de l'habitat** : travaux d'économies d'énergie, mise en place d'énergies renouvelables, sortie d'habitat indigne, travaux d'adaptation liés à une perte d'autonomie... Vous y trouverez des conseils neutres et gratuits.

En Pévèle Carembault, **2 conseillers France Rénov'** sont là pour vous guider dans vos choix et vos démarches à réaliser. Ils conseillent sur la priorité des travaux à réaliser (isolation, accessibilité, chauffage, ventilation...), aiguillent sur les aides financières existantes, identifient les solutions pour baisser la consommation énergétique du logement...

C'est pour qui ?

Les conseillers France Rénov' sont à l'écoute des **particuliers** comme des **professionnels du bâtiment** qui habitent et/ou exercent leur activité sur l'une des 38 communes de Pévèle Carembault.



Quand prendre contact ?

Dès votre souhait d'entreprendre des **rénovations** dans votre logement ou de réaliser des économies d'énergie, prenez contact avec le Guichet Unique de l'Habitat. Nous vous conseillons de contacter les conseillers avant la signature des devis.

Comment contacter les conseillers ?

En remplissant le formulaire «Contacter le conseiller France Rénov'» sur **demarches.pevelecarembault.fr** dans la rubrique «Réaliser des travaux», vous pouvez :

- réserver un créneau pour un appel téléphonique
- prendre un rendez-vous en présentiel lors d'une permanence
- demander à être recontacté (des rendez-vous physiques ou téléphoniques sont possibles au siège de Pévèle Carembault)

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le formulaire **vous pouvez contacter le standard de Pévèle Carembault au 03 20 79 20 80**. (Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30).

Des permanences se déroulent à :

- **Cysoing** : le 3^e vendredi matin du mois à la mairie
- **Ostricourt** : le 1^{er} mercredi matin du mois à la mairie
- **Orchies** : le 2^e vendredi après-midi du mois à la mairie
- **Gondécourt** : le 2^e vendredi matin du mois à la mairie
- **Pont-à-Marcq** : les 2^e et 4^e mercredis matin et les 1^{er} et 4^e vendredis matin au siège de Pévèle Carembault (47 avenue du Général de Gaulle)



**Prise de contact
en flashant
ce QRcode**